



# RUGBY

## Règlement universitaire

### Dispositions particulières

Saison 2024-2025

## Composition de la commission mixte nationale

### Membres FF Rugby

- **Le représentant du Président : CARREZ Sébastien** (Vice-Président) et/ou **CHAIX Pierre** (Chargé de mission bénévole auprès du président)
- **LIÈVREMONT Olivier** (Directeur National)

Ou son représentant **COSTA Francis** (DTN Adjoint) et/ou **CODRON Mathieu** (Conseiller Technique National) et/ou **TRÉHARD Julien** (Direction sportive)

### Membres FF Sport U

- **DOS PRAZERES Jean-Philippe** (Directeur National Adjoint)
- **DESSACS Jean-Louis** (INP Toulouse)
- **LEROY Caroline** (Université d'Artois)
- **NOTARIO Joan** (Université Sorbonne-Nouvelle Paris)
- **MOTTET Sylvain** (Université de Lorraine)
- **GAULTIER Julien** (Université de Bordeaux)
- **BEROUD Fabien** (ENTPE Lyon)
- **DURY Ivan** (Université Paris Saclay)

### Entraîneurs nationaux U à XV

- **FERRIÈRE Stéphane** (Entraîneur national universitaire - Université de Montpellier)
- **LAROUSSE Benoît** (Entraîneur national universitaire - Université Paris Descartes)

### Entraîneurs nationaux U à 7

- **POUPLLOT Nicolas** (Entraîneur national universitaire - Université d'Orléans)
- **LADOUCE Patrick** (Entraîneur national universitaire - Université Clermont Auvergne)

---

### PRÉAMBULE :

La saison 2023 - 2024 s'est terminée sur 3 événements internationaux phares : la Coupe du Monde de rugby à XV en France, le championnat du Monde de rugby universitaire 7'S à Aix en Provence et les JOP 2024 à Paris en rugby 7'S.

Que de grandes épopées avec l'avènement du rugby à 7 et des 2 équipes de France U et olympiques avec 2 titres masculins respectivement de champions du monde universitaires et de champions olympiques. Les filles n'ont cependant pas démerité avec 2 places de 5<sup>èmes</sup> pour les deux équipes de France universitaire et olympique.

Nous n'oublions pas bien entendu la victoire de notre équipe de France universitaire à XV contre les Anglais à Coventry ! Un « Crunch » mémorable emporté 48 à 43 par nos bleus !

La saison académique et régionale a également été dense et ponctuée par nos 3 traditionnels championnats de France :

- 1<sup>ère</sup> partie de saison en rugby à X en universitaire et écoles filles
- 1<sup>ère</sup> partie de saison en rugby à XV en écoles garçons
- 2<sup>ème</sup> partie de saison en rugby à 7 en universitaire école (#SG SEVENS)

Nous retiendrons pour cette saison passée une forte progression en nombre de pratiquants et plus particulièrement en nombre de pratiquantes.

En ce début de saison 2024 - 2025, tous les acteurs du rugby universitaire ont été réunis pour questionner le modèle en vue d'offrir l'expérience la plus singulière possible à l'ensemble des étudiantes et étudiants.

Voici les grandes orientations pour la saison à venir, issues des échanges entre experts et néanmoins passionnés :

- Stabiliser les formats qualificatifs inter-ligues avec 6 territoires fixes pour le 7, X et XV, en universitaire et en école.
- Modification de la formule sportive sur le CFU de rugby à X pour plus de cohérence et d'intérêt sportif.
- Continuer à valoriser les tournois nationaux de qualité, qualificatifs au SG SEVENS (La Rochelle 7'S, Toulon 7 U, Ovalyonne SEVENS).
- Maintenir une scission entre saison de X et de 7'S pour une meilleure lisibilité et préparation des étudiant.es.
- Développer le nombre d'équipes féminines « école » sur les phases qualificatives et stabiliser les quotas nationaux sur le CFE X et le SG SEVENS.
- Développer et valoriser la formation des arbitres universitaires.

Enfin, il est important de rappeler l'importance de l'animation académique et régionale du rugby universitaire à travers les tournois « OVALE U » et le rugby à 5, en pleine émergence au sein de la FF SPORT U.

L'ensemble de la Commission Mixte Nationale FFSU - FFR vous souhaite une excellente saison sportive universitaire !

## CHAMPIONNATS DE FRANCE

Tous ces championnats sont des championnats « Trophée SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ».

Compétitions	Catégorie	Dates Lieu	Date butoir Retour des résultats
<b>CFU Rugby à X</b>	JG - Universitaire JF - Universitaire	<b>05 &amp; 06 février 2025</b> Pic Saint Loup	20 décembre 2024
<b>CFE</b>	JG - Écoles - Rugby à XV JF - Écoles - Rugby à X	<b>27 &amp; 28 mars ou 3 &amp; 4 avril 2025</b> Lieu à définir	7 mars 2025
<b>#SGSEVENS Rugby à 7</b>	JG - Universitaires JF - Universitaires JG - Écoles JF - Écoles	<b>6 &amp; 7 juin 2025</b> Toulon	25 avril 2025
Tournoi de qualification <b>La Rochelle 7's</b>	JG et JF	<b>12 &amp; 13 mars 2025</b> La Rochelle	13 mars 2025
Tournoi de qualification <b>Ovalyonne Sevens</b>	JF	<b>10 &amp; 11 avril 2025</b> Lyon	11 avril 2025
Tournoi de qualification <b>Toulon 7 U</b>	JG et JF	<b>11 &amp; 12 avril 2025</b> Toulon	12 avril 2025

## QUALIFICATION INTER-LIGUES

Pour la saison 2024-2025, la qualification se fera comme la saison dernière par inter-ligues ou zone (regroupement de 2 inter-ligues existantes), identiques pour toutes les filières selon la répartition suivante :

### CFU et CFE RUGBY - Toutes les filières (sauf SEVENS écoles filles) :

- **Inter-Ligue 1 - SUD-EST (SE)** : Aix-Marseille, Montpellier, Nice, Corse
- **Inter-Ligue 2 - CENTRE-EST (CE)** : Lyon, Grenoble, Clermont, Dijon, Besançon
- **Inter-Ligue 3 - SUD-OUEST (SO)** : Bordeaux, Toulouse, Poitiers, Limoges
- **Inter-Ligue 4 - CENTRE-OUEST (CO)** : Nantes, Rennes, Brest, Caen, Rouen, Orléans-Tours
- **Inter-Ligue 5 - IDF (IDF)** : Ile de France
- **Inter-Ligue 6 - NORD-EST (NE)** : Lille, Amiens, Reims, Nancy, Strasbourg

### CFE RUGBY SEVENS - JEUNES FILLES

Le découpage territorial sera déterminé sur la base des équipes engagées au 15 novembre 2024, via l'intranet FFSU : <http://sport-u-licences.com/>.

Selon les engagements, une équipe peut faire une demande pour réaliser sa qualification dans une inter-ligue différente. Celle-ci doit être motivé par des problématiques logistiques et géographiques.

- ➔ Les AS concernées doivent faire leur demande auprès de leur Ligue du Sport U, avant le 15 octobre 2024. La CMN analysera la demande pour une décision dans les jours suivants.

### **QUALIFICATION RÉGIONALE :**

Les ligues sont libres de s'organiser en leur sein pour leur qualification régionale, en déclinaison de la circulaire inter-ligue, définissant notamment les modalités de qualification et les quotas de qualifiés.

### **QUALIFICATION INTER-LIGUES :**

Les qualifications inter-ligues se déroulent en une ou deux phases, sous forme de plateaux pour toutes les formules afin de garantir un format identique aux phases finales.

Les modalités sportives et logistiques sont communiquées via une circulaire spécifique, validée par la CMN et diffusée par les ligues du sport U aux équipes engagées de leur territoire.

## DISTRIBUTION DES QUOTAS

Le tableau récapitulatif ci-dessous reprend l'ensemble des quotas distribués par phase qualificative.

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
<b>CFU JG Rugby à X</b>	12	2	2	3	2	2	1	/
<b>CFU JF Rugby à X</b>	12	1	3	3	2	2	1	/
<b>CFE JG Rugby à XV*</b>	8	3 IL CE + 1 <sup>er</sup> IL SE		3 IL SO + 1 <sup>er</sup> IL CO		2 IL IDF + 1 <sup>er</sup> IL NE		/
<b>CFE JF Rugby à X*</b>	8	3 IL CE + 1 <sup>er</sup> IL SE		2 IL SO + 1 <sup>er</sup> IL CO		3 IL IDF + 1 <sup>er</sup> IL NE		/
<b>SG SEVENS CFU JG</b>	12	1	1	3	1	2	1	3 quotas - 2 au LR7S - 1 au TPM7
<b>SG SEVENS CFU JF</b>	12	1	1	3	1	1	1	4 quotas - 2 au LR7S - 2 à l'O7S
<b>SG SEVENS CFE JG</b>	12	1	3	3	1	3	1	/
<b>SG SEVENS CFE JF</b>	4	Répartition à l'issue du découpage territorial (Sur la base des équipes engagées au 15.11.2024)						/

\* Pour les CFE X JF & XV JG, se reporter à la page 8 relative à l'attribution des quotas.

# CF Écoles à XV masculin et à X féminin

## Championnat de France Écoles de Rugby à XV masculin Championnat de France Écoles de Rugby à X féminin

Lieu et dates à déterminer

### 1. FORMULE SPORTIVE

À l'issue du championnat de France sont attribués les titres de :

**Champion de France Écoles de rugby à XV - N1**

**Champion de France Ecoles de rugby à XV - N2**

**Championne de France Écoles de rugby à X - N1**

**Championne de France Écoles de rugby à X - N2**

8 équipes sont qualifiées dans chaque catégorie féminine et masculine.

La formule sportive *privilegiée* est, pour chaque catégorie :

- Jour 1 : Quart de finale (tirage au sort en amont du CFE)
- Jour 2 :
  - N1 pour les 4 vainqueurs : ½ finales croisées, finale 1/2 et 3/4
  - N2 pour les 4 perdants : ½ finales croisées, finale 1/2 et 3/4

### 2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE

- Il s'agit d'équipes d'A.S (Associations Sportives) affiliées à la FFSU, d'écoles exclusivement.
- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligues inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier au CFE. (Un joueur ne peut pas être engagé sur les 2 équipes distinctes de la même AS, feuilles de matchs faisant foi)
- Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée sur ce championnat.

### 3. QUALIFICATION

Les équipes se qualifient au championnat de France Écoles de Rugby à XV masculin et X féminin à l'issue d'un ou plusieurs plateaux organisés dans leur inter-ligue d'appartenance. Les modalités d'organisation font l'objet d'une circulaire spécifique qui est diffusée par les ligues du sport U à leurs équipes engagées.

Les résultats de l'inter-ligues sont remontés par les ligues du sport U au lendemain de la compétition et au plus tard le **7 mars 2025**, via sport-u-licences.

La ligue organisatrice de l'inter-ligue se charge de renvoyer le tableau de compétition par mail à [rugby@sport-u.com](mailto:rugby@sport-u.com).

#### 4. ATTRIBUTION DES QUOTAS

<b>CFE JG Rugby à XV*</b>	8	3 IL CE + 1 <sup>er</sup> IL SE	3 IL SO + 1 <sup>er</sup> IL CO	2 IL IDF + 1 <sup>er</sup> IL NE	/
<b>CFE JF Rugby à X*</b>	8	3 IL CE + 1 <sup>er</sup> IL SE	2 IL SO + 1 <sup>er</sup> IL CO	3 IL IDF + 1 <sup>er</sup> IL NE	/

- Un premier quota est attribué à chaque inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- Un quota supplémentaire est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> en N1 lors du CFE N-1

**Remarque :** Les éventuels quotas en suspens sont redistribués aux inter-ligues dont les AS se sont les mieux classées au CFE N-1 dans l'ordre suivant : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> N2, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> N1, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> N2

Pour les CFE X JF & XV JG, deux groupes d'inter-ligues sont définis selon les résultats du CFE N-1 :

<b>GROUPE A*</b> (Saison 2024-2025)	<b>GROUPE B*</b> (Saison 2024-2025)
Inter-ligues Centre-Est (CE)	Inter-ligues Sud-Est (SE)
Inter-ligues Sud-Ouest (SO)	Inter-ligues Centre-Ouest (CO)
Inter-ligues Ile de France (IDF)	Inter-ligues Nord-Est (NE)

\* **GROUPE A** : Les 3 meilleures inter-ligues sur la base des résultats du CFE N-1

\* **GROUPE B** : Les 3 autres inter-ligues

Les qualifications inter-ligues sont organisées en deux phases et l'ensemble des quotas sont distribués à l'issue de la deuxième phase :

- **1<sup>ère</sup> phase de qualification**

3 plateaux JF & JG des 3 inter-ligues du **GROUPE B** sont organisées en « Final four » sur une première date.

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> sur chaque plateau est qualifiée pour la deuxième phase de qualification.



- **2<sup>ème</sup> phase de qualification**

3 plateaux JF & JG des 3 inter-ligues du **GROUPE A** sont organisées en « Final four », sur une date postérieure.

Chaque plateau est composé des équipes suivantes :

- 3 équipes de l'inter-ligue du **GROUPE A**
- L'équipe classée 1<sup>ère</sup> de son IL du **GROUPE B**

Pour 2025 :

- IL CE + 1<sup>er</sup> IL SE
- IL SO + 1<sup>er</sup> IL CO
- IL IDF + 1<sup>er</sup> IL NE

## 5. RÈGLES DU JEU

Les règles appliquées dans l'ensemble des formules sportives respectent les règlements suivants par ordre de priorité :

- **Spécificité FFSU** (Cf [Tableau récapitulatif](#), sur Sport-U.com)
- **Règlement sportif FFR** : <https://api.www.ffr.fr/wp-content/uploads/2021/09/regles-du-jeu-dispositions-specifiques-ffr-1.pdf>
  - CFE Rugby à X féminin : Catégorie D « Rugby à X »
  - CFE Rugby à XV masculin : Catégorie C
- **Règlement commun World Rugby** : [https://live.laws.api.worldrugby.org/document/World\\_Rugby\\_Laws\\_2022\\_FR](https://live.laws.api.worldrugby.org/document/World_Rugby_Laws_2022_FR)

## 6. ARBITRAGE

**Le niveau d'arbitrage** universitaire attendu pour les événements rugby est défini comme suit :

Compétitions	
<b>Plateau régional</b>	CUA 2 minimum
<b>Plateau inter-ligues</b>	CUA 2 minimum
<b>Championnat de France</b>	CUA 3 minimum ou CUA 3 en formation



## **Candidature**

Les arbitres (étudiant ou non) souhaitant arbitrer lors des Championnats de France Universitaire ou Ecole doivent renvoyer la fiche de candidature dûment rempli à l'adresse : [rugby@sport-u.com](mailto:rugby@sport-u.com)

## **7. FORFAIT**

Les AS engagées dans un championnat sont considérées comme potentiellement qualifiables jusqu'à 1 mois avant le championnat de France. Avant ce délai, les équipes doivent rester mobilisées en cas de qualification ou repêchage. Après ce délai, les équipes éventuellement forfait pourront être sanctionnées selon les [règlements généraux de la FFSU](#).

# CF Universitaire à X

## Championnats de France Universitaire de Rugby à X Féminin et Masculin

6 et 7 février 2025  
Pic Saint Loup

### 1. FORMULE SPORTIVE DU CFU

À l'issue du plateau final du championnat de France sont attribués les titres de :

**Championne de France Universitaire de rugby à X - N1**  
**Championne de France Universitaire de rugby à X - N2**  
**Champion de France Universitaire de rugby à X - N1**  
**Champion de France Universitaire de rugby à X - N2**

12 équipes sont qualifiées dans chaque catégorie féminine et masculine.

La formule sportive *privilegiée* est, pour chaque catégorie :

- Jour 1 : 3 poules de 4 (JF et JG)
  - 2 premiers de chaque poule en N1
  - 2 derniers de chaque poule en N2
- Jour 2 : 6 équipes en N1 & 6 en N2 (JF & JG)
  - N1 & N2 : 2 poules de 3
  - N1 & N2 : Les 1er de poules sont en finale, les 2<sup>èmes</sup> en place 3/4 et les 3<sup>èmes</sup> en place 5/6

### 2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE

- Il s'agit d'équipes d'A.S (Associations Sportives) affiliées à la FFSU, d'universités ou d'écoles.
- Maximum 1 joueur/joueuse sous licence extérieure ou individuelle (cf. point 3.7 du règlement intérieur en cliquant [ici](#)) du même site de Ligue Régionale sur une feuille de match et de tournoi, sous réserve que leur A.S d'origine ne soit pas engagée dans le même niveau.

NOUVEAU !

**Remarque :** Dans un principe de développement, une demande de renforts supplémentaires peut être réalisée auprès de la CMN par les AS en difficulté pour constituer un collectif. Cette demande doit intervenir avant la participation à une phase qualificative.

- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligues inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier à la phase nationale. (Un joueur/joueuse ne peut pas être engagé sur les 2 équipes distinctes de la même AS, feuilles de matchs faisant foi)

### 3. QUALIFICATION

Les équipes se qualifient au championnat de France Universitaire de Rugby à X à l'issue d'un ou plusieurs plateaux organisés dans leur inter-ligue d'appartenance **sans affectation N1/N2 à l'issue de ces phases de qualification.**

Les modalités d'organisation font l'objet d'une circulaire spécifique qui est diffusée par les ligues du sport U à leurs équipes engagées.

Les résultats de la compétition inter-ligues sont remontés par les ligues du sport U au lendemain de la compétition et au plus tard le **20 décembre 2024, via sport-u-licences**.

La ligue organisatrice de l'inter-ligues se charge de renvoyer le tableau de compétition avec le classement intégral par mail à [rugby@sport-u.com](mailto:rugby@sport-u.com).

### 4. ATTRIBUTION DES QUOTAS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
<b>CFU JG Rugby à X</b>	12	2	2	3	2	2	1	/
<b>CFU JF Rugby à X</b>	12	1	3	3	2	2	1	/

- Un premier quota est attribué à chaque inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- Un deuxième quota est attribué à chaque inter-ligue à l'exception de celles dont les AS se sont classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> en N2 lors du CFU N-1
- Un quota supplémentaire est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> en N1 lors du CFU N-1, dans la limite de 3 quotas maximum au total pour l'inter-ligue

**Remarque** : Les éventuels quotas en suspens sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.

## 5. RÈGLES DU JEU

Les règles appliquées dans l'ensemble des formules sportives respectent les règlements suivants par ordre de priorité :

- **Spécificité FFSU** (Cf [Tableau récapitulatif](#), sur Sport-U.com)
- **Règlement sportif FFR** - Catégorie D « Rugby à X » : <https://api.www.ffr.fr/wp-content/uploads/2021/09/regles-du-jeu-dispositions-specifiques-ffr-1.pdf>
- **Règlement commun World Rugby** : [https://live.laws.api.worldrugby.org/document/World\\_Rugby\\_Laws\\_2022\\_FR](https://live.laws.api.worldrugby.org/document/World_Rugby_Laws_2022_FR)

## 6. ARBITRAGE

**Le niveau d'arbitrage** universitaire attendu pour les événements rugby est défini comme suit :

Compétitions	
<b>Plateau régional</b>	CUA 2 minimum
<b>Plateau inter-ligues</b>	CUA 2 minimum
<b>Championnat de France</b>	CUA 3 minimum ou CUA 3 en formation

### **Candidature**

Les arbitres (étudiant ou non) souhaitant arbitrer lors des Championnats de France Universitaire ou Ecole doivent renvoyer la fiche de candidature dûment rempli à l'adresse : [rugby@sport-u.com](mailto:rugby@sport-u.com)

## 7. FORFAIT

Les AS engagées dans un championnat sont considérées comme potentiellement qualifiables jusqu'à 1 mois avant le championnat de France. Avant ce délai, les équipes doivent rester mobilisées en cas de qualification ou repêchage. Après ce délai, les équipes éventuellement forfait pourront être sanctionnées selon les [règlements généraux de la FFSU](#).

# CF Rugby à 7 - #SGSEVENS

## Championnats de France de Rugby à 7 « SG SEVENS » Universitaire & Écoles / Féminin & Masculin

6 et 7 juin 2025  
Toulon

La Société Générale, la FFR et la FFSU s'associent pour organiser en 2025 la 10<sup>ème</sup> édition du SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS « #SG SEVENS ».

Contact : [rugby@sport-u.com](mailto:rugby@sport-u.com)

### 1. FORMULE SPORTIVE DU CF

À l'issue du SG SEVENS sont attribués les titres de :

**Championne de France Universitaire de Rugby SEVENS**  
**Champion de France Universitaire de Rugby SEVENS**  
**Champion de France Écoles de Rugby SEVENS**  
**Championne de France Écoles de Rugby SEVENS**

La formule sportive *privilégiée*, pour les tournois CFU et CFE Masculin :

- 12 équipes réparties en 3 poules de 4 équipes
- Quart de finale, demi-finale, finales, et matchs de classement

La formule sportive, pour le CFE Féminin :

- 1 poule de 4 équipes
- Finales 3-4 et 1-2

### 2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE

Une feuille de tournoi comporte au maximum 13 joueurs/joueuses.

#### **Finalisation d'inscription auprès de la Direction nationale pour le CFU :**

En plus des démarches réalisées auprès de la Ligue organisatrice du CFU, chaque équipe qualifiée doit s'engager auprès de la DN FF Sport U.

La démarche complète vous sera envoyée après validation de votre qualification.

## Catégorie Universitaire

- Il s'agit d'équipes d'A.S d'universités (Associations Sportives) affiliées à la FFSU.
- Maximum 1 joueur/joueuse sous licence extérieure ou individuelle (cf. point 3.7 du règlement intérieur en cliquant [ici](#)) du même site de Ligue Régionale sur une feuille de match et de tournoi, sous réserve que leur A.S d'origine ne soit pas engagée dans le même niveau.

**Remarque :** Dans un principe de développement, une demande de renforts supplémentaires peut être réalisée auprès de la CMN par les AS en difficulté pour constituer un collectif. Cette demande doit intervenir avant la participation à une phase qualificative.

- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligues inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier à la phase nationale. (Un joueur/joueuse ne peut pas être engagé sur les 2 équipes distinctes de la même AS, feuilles de matchs faisant foi)

## Catégorie Écoles

- Il s'agit d'équipes d'A.S (Associations Sportives) affiliées à la FFSU, d'écoles exclusivement.
- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligues inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier au CFE. (Un joueur ne peut pas être engagé sur les 2 équipes distinctes de la même AS, feuilles de matchs faisant foi)
- Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée sur ce championnat.

### 3. QUALIFICATION

Les équipes se qualifient au championnat de France Universitaire SG SEVENS de deux manières :

- A l'issue d'un des 3 tournois de qualification (TQ)
  - LR7 à La Rochelle
  - Ovalyonne à Lyon
  - Toulon 7 U à Toulon
- A l'issue d'un ou plusieurs plateaux organisés dans leur inter-ligue d'appartenance

Les modalités d'organisation font l'objet de circulaires spécifiques qui sont diffusées par les ligues du sport U à leurs équipes engagées.

Les résultats de l'inter-ligues et des tournois de qualification sont remontés par les ligues du sport U au lendemain de la compétition et au plus tard le **25 avril 2024, via sport-u-licences.**

La ligue organisatrice de l'inter-ligues se charge de renvoyer le tableau de compétition par mail à [rugby@sport-u.com](mailto:rugby@sport-u.com).

#### 4. ATTRIBUTION DES QUOTAS

Des quotas sont attribués aux inter-ligues et aux 3 tournois de qualification\*.

Les quotas de qualification sont acquis par les équipes par ordre chronologique d'obtention.

*Exemple : L'Université de Clermont participe, dans l'ordre chronologique, au LR 7s, à l'Ovalyonne et au plateau de qualification inter-ligues. Si celle-ci obtient un quota de qualification au LR7s, elle ne comptera plus dans la distribution des quotas de l'Ovalyonne et de son inter-ligues.*

\*Ces quotas sont conditionnés à la présence d'un minimum de 3 équipes, issues de 3 ligues différentes, dans la catégorie visée.

#### CFU JG - #SG SEVENS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
<b>SG SEVENS CFU JG</b>	12	1	1	3	1	2	1	3 quotas - 2 au LR7 - 1 au TPM7

- Un premier quota est attribué à chaque inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- 3 quotas sont attribués sur deux tournois de qualification à condition que 3 AS de 3 ligues différentes minimum aient participé
  - LR 7 (La Rochelle) : Deux quotas pour les 2 premières équipes éligibles non encore qualifiées sur une autre phase
  - Toulon 7 U : Un quota pour la première équipe éligible non encore qualifiée sur une autre phase
- Un quota supplémentaire est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lors du SG SEVENS N-1, dans la limite de 3 quotas maximum au total pour une même inter-ligue

**Remarque :** Les éventuels quotas en suspens seront redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.



## CFU JF - #SG SEVENS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
<b>SG SEVENS CFU JF</b>	12	1	1	3	1	1	1	4 quotas - 2 au LR7S - 2 à l'O7S

- Un premier quota est attribué à chaque inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- 4 quotas sont attribués sur deux tournois de qualification à condition que 3 AS de 3 ligues différentes minimum aient participé
  - LR 7 (La Rochelle) : Deux quotas pour les 2 premières équipes éligibles non encore qualifiées sur une autre phase
  - Ovalyonne (Lyon) : Deux quotas pour les 2 premières équipes éligibles non encore qualifiées sur une autre phase
- Un quota supplémentaire est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> lors du SG SEVENS N-1, dans la limite de 3 quotas maximum au total pour une même inter-ligue

**Remarque :** Les éventuels quotas en suspens sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.

## CFE JG - #SG SEVENS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
<b>SG SEVENS CFE JG</b>	12	1	3	3	1	3	1	/

- Un premier quota est attribué à chaque inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- Un deuxième quota est attribué à chaque inter-ligue à l'exception des 3 moins bien classées lors du SG SEVENS N-1 (sur la base de 12 AS participantes)
- Un quota supplémentaire est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lors du SG SEVENS N-1, dans la limite de 3 quotas maximum au total pour une même inter-ligue

**Remarque :** Les éventuels quotas en suspens sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFE N-1.

## CFE JF - #SG SEVENS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	TQ
<b>SG SEVENS CFE JF</b>	4	Répartition à l'issue du découpage territorial (Sur la base des équipes engagées au 15.11.2024)						/

- Un premier quota est attribué à chaque zone (3 ou 4 en fonction du retour des équipes engagées)
- Si découpage territorial en 3 zones : Un quota supplémentaire est attribué à la zone dont l'AS s'est classée 1<sup>ère</sup> lors du SG SEVENS N-1

**Remarque :** Les éventuels quotas en suspens sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFE N-1.

## 5. RÈGLES DU JEU

Les règles appliquées dans l'ensemble des formules sportives respectent les règlements suivants par ordre de priorité :

- **Spécificité FFSU** (Cf [Tableau récapitulatif](#), sur Sport-U.com)
- **Règlement sportif FFR de rugby à 7** : <https://api.www.ffr.fr/wp-content/uploads/2024/10/reglement-sportif-rugby-a-7.pdf>
- **Règlement sportif World Rugby de rugby à 7** : [https://live.laws.api.worldrugby.org/document/World\\_Rugby\\_Laws\\_2022\\_FR](https://live.laws.api.worldrugby.org/document/World_Rugby_Laws_2022_FR)
- **Règlement commun World Rugby** : [https://live.laws.api.worldrugby.org/document/World\\_Rugby\\_Laws\\_2022\\_FR](https://live.laws.api.worldrugby.org/document/World_Rugby_Laws_2022_FR)

## 6. ARBITRAGE

**Le niveau d'arbitrage** universitaire attendu pour les événements rugby est défini comme suit :

Compétitions	
<b>Plateau régional</b>	CUA 2 minimum
<b>Plateau inter-ligues</b>	CUA 2 minimum
<b>Championnat de France</b>	CUA 3 minimum ou CUA 3 en formation

## **Candidature**

Les arbitres (étudiant ou non) souhaitant arbitrer lors des Championnats de France Universitaire ou Ecole doivent renvoyer la fiche de candidature dûment rempli à l'adresse : [rugby@sport-u.com](mailto:rugby@sport-u.com)

## **7. FORFAIT**

Les AS engagées dans un championnat sont considérées comme potentiellement qualifiables jusqu'à 1 mois avant le championnat de France. Avant ce délai, les équipes doivent rester mobilisées en cas de qualification ou repêchage. Après ce délai, les équipes éventuellement forfait pourront être sanctionnées selon les [règlements généraux de la FFSU](#).

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

La convention entre l'ADIUT et la FF Sport U signée le 12 juin 2024, marque le début de la collaboration entre les deux parties.

Cet évènement se déroulera à **Bourges le 20 mars 2025**.

Un système de pré-engagement est mis en place pour les équipes souhaitant participer au Championnat de France des IUT.

Toutes les informations sont disponibles dans une disposition particulière spécifique [👉 https://sport-u.com/sports-ind/cdf-des-iut/](https://sport-u.com/sports-ind/cdf-des-iut/)

	DATE ET LIEU	PRE-ENGAGEMENT	DIFFUSION DES QUALIFIEES	CONFIRMATION D'ENGAGEMENT
CFU DES IUT	<b>20 mars 2025</b> Bourges (Centre-Val de Loire)	<b>18 novembre 2024</b>	<b>25 novembre 2024</b>	<b>20 février 2025</b>

# INTERNATIONAL

## 1. RENCONTRES INTERNATIONALES FRANCE U

Durant l'année 2025, deux matchs internationaux à XV sont programmés pour l'équipe de France Universitaire Masculine :

- Irlande - France à Belfast (Irlande), le 6 mars 2025
- France - Angleterre en France à Terrasson, le 24 mai 2025

La procédure de candidature sera détaillée ultérieurement.

## 2. CHAMPIONNATS D'EUROPE UNIVERSITAIRES

Les AS Championnes de France Universitaires 2024 de rugby à 7, lors du SG SEVENS, seront qualifiées pour les championnats d'Europe Universitaires 2025 de Rugby qui auront lieu à **Ankara du 21 au 24 juillet 2025**.

## 3. CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRES DE RUGBY

Les prochains championnats du monde de rugby à 7 auront lieu en Afrique du Sud en 2026.

## CONTACTS

### FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

[federation@sport-u.com](mailto:federation@sport-u.com) / 01 58 68 22 75

[www.sport-u.com](http://www.sport-u.com)

Directeur national adjoint - Jean-Philippe DOS PRAZERES - [jpdosprazeres@sport-u.com](mailto:jpdosprazeres@sport-u.com)

Chargé de missions SPORT - Clément ROUX - [croux@sport-u.com](mailto:croux@sport-u.com)

Chargée de missions SPORT - Sirine IBRAHIM - [sibrahim@sport-u.com](mailto:sibrahim@sport-u.com)

Adresse spécifique Rugby : [rugby@sport-u.com](mailto:rugby@sport-u.com)

Page dédiée rugby [ICI](#) et Rugby à 7 [ICI](#)

